



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## matériel ferroviaire

Question écrite n° 19864

### Texte de la question

M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la politique industrielle menée par le groupe Usinor. Alors que la production d'aciers spéciaux représente la vitrine d'Usinor, ce groupe entend, au mépris de l'intérêt du pays, se redéployer à l'étranger, en Belgique et aux USA. L'arrondissement de Valenciennes (département du Nord) a déjà durement souffert des restructurations sidérurgiques, 25 000 emplois ont été supprimés dans les années 1978-1980. 7 000 personnes sont concernées par l'abandon de la production des aciers spéciaux, près de 2 200 dans le département du Nord Pas-de-Calais, dont Valdunes, à Trith-Saint-Léger (arrondissement de Valenciennes) et ses 350 salariés. Au moment où, il y a tant de besoins, il est inacceptable de la part d'Usinor de se séparer de la production des aciers spéciaux. Il lui demande donc ce qu'il entend faire pour le maintien de la production du matériel ferroviaire Roues et essieux, à Valdunes, de Trith-Saint-Léger.

### Texte de la réponse

L'attention du secrétaire d'Etat à l'industrie a été appelée sur la politique industrielle menée par le groupe Usinor qui pourrait amener celui-ci à se séparer de sa branche aciers spéciaux, dont fait partie la société Valdunes implantée à Trith-Saint-Léger près de Valenciennes. Les responsables du groupe Usinor ont précisé que le groupe s'ancrait sur ses points forts qui sont pour l'essentiel les produits plats au carbone et les aciers inoxydables. Ce choix industriel ne permet pas de continuer à créer, pour les autres activités, les conditions les plus favorables à leur développement. En conséquence, le groupe entame une recherche systématique de tous les partenaires avec lesquels des cessions ou des alliances devraient conduire à créer les conditions d'un meilleur développement. Le groupe entend gérer ces modifications de périmètre avec tout le professionnalisme requis, dans des conditions respectant notamment la cohérence des métiers, l'intérêt des clients ainsi que les pratiques de gestion. Ces décisions relèvent du conseil d'administration du groupe, qui est une entreprise privée dans laquelle l'Etat ne possède plus de participation. Dès lors que ces opérations associeraient des partenaires qui feraient des activités concernées leurs priorités puisqu'elles correspondraient à leurs métiers de base, et du fait que les unités industrielles en cause sont en parfait état de marche, il n'y a pas lieu de penser à des conséquences sociales négatives. En ce qui concerne la société Valdunes, il convient de remarquer que cette filiale est devenue la première au plan européen de son segment de marché et que ses résultats sont en croissance significative.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19864

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 octobre 1998, page 5382

**Réponse publiée le** : 23 novembre 1998, page 6434